



Critère 1.7 La Conduite Supervisée

Optez pour la Conduite Supervisée : un entraînement supplémentaire pour réussir sereinement !

L'objectif de la conduite supervisée :

- permettre aux élèves ayant déjà acquis une formation initiale en auto-école de **pratiquer la conduite de manière autonome**, sous la supervision d'un accompagnateur.
- accumuler des heures de conduite supplémentaires,
- développer une maîtrise du véhicule plus affirmée,
- renforcer leur confiance au volant avant de passer l'examen pratique du permis de conduire.

Pourquoi choisir la conduite supervisée ?

- **Plus de pratique** : En accumulant des heures de conduite supplémentaires, vous développez vos réflexes et maîtrisez davantage le véhicule.
- **Préparation renforcée** : Vous êtes mieux préparé(e) à gérer diverses situations de circulation, ce qui augmente vos chances de réussite à l'examen.
- **Économie de temps et de stress** : Vous pouvez progresser à votre rythme, ce qui vous permet d'aborder l'examen avec plus de sérénité et de confiance.

En optant pour la conduite supervisée, vous mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre permis en prenant le temps de bien maîtriser le véhicule. Privilégiez une formation sereine et complète pour devenir un conducteur sûr et confiant !



Parcours de Formation pour la Conduite Supervisée

Phase 1 : Formation Initiale en Auto-école (20 heures minimum)

- **Maîtrise des bases de la conduite** : Travail sur les réglages de l'installation, la gestion des commandes, les vérifications de sécurité et les manœuvres de base.

- **Conduite en circulation** : Initiation à la conduite en ville et sur route, avec mise en pratique des règles de priorité, des intersections et des contrôles visuels.
- **Conduite sur route** : Travail sur l'adaptation de la vitesse, le dépassement, l'entrée et la sortie des voies rapides, et la gestion des distances de sécurité.

Phase 2 : Rendez-vous Préparatoire (avant de commencer la conduite supervisée)

- **Évaluation des compétences** : L'instructeur s'assure que l'élève est prêt(e) à conduire en sécurité avec un accompagnateur en réalisant un bilan des acquis.
- **Conseils pratiques pour l'accompagnateur** : L'instructeur donne des recommandations pour guider l'accompagnateur dans son rôle, et explique les objectifs de la conduite supervisée.

Phase 3 : Conduite Supervisée (période de pratique libre avec accompagnateur)

- **Entraînement régulier** : L'élève s'entraîne en conduite libre, avec un accompagnateur, pour accumuler de l'expérience sur différents types de routes et dans diverses conditions de circulation.
- **Renforcement des compétences clés** : Travail sur la gestion des situations de conduite difficiles (stationnement en ville, conduite de nuit, conditions météorologiques variées).
- **Consolidation des compétences avant l'examen** : Chaque trajet est une occasion pour l'élève de revoir et de perfectionner des compétences, ce qui permet une progression régulière.

Phase 4 : Préparation à l'Examen Final

- **Heures de révision en auto-école** : Quelques sessions supplémentaires avec un instructeur pour revoir les manœuvres et les points de sécurité essentiels.
- **Examen blanc** : Simulation de l'examen pratique pour évaluer la maîtrise de l'élève et l'aider à se préparer au format de l'épreuve officielle.

La conduite supervisée offre ainsi une formation flexible et approfondie, permettant de progresser à son rythme et d'arriver à l'examen avec confiance et maîtrise.